
Le lac Champlain mettrait-il à risque les autres lacs de la région?

Bedford : 15 novembre 2021 - Pour la 5^e année de suite, l'Organisme de bassin versant de la baie Missisquoi (OBVBM) était présent au bord du lac Champlain cet été pour contrôler la présence d'espèces exotiques envahissantes (EEE) sur les embarcations nautiques. C'est un peu plus de 1000 embarcations qui ont été inspectées et 2500 usagers qui furent sensibilisés. Près de 30% des embarcations inspectées transportaient des espèces aquatiques : le tiers de ces espèces étaient exotiques envahissantes. C'est donc presque 10% des usagers sur le lac qui transportait des EEE à leur insu.



L'équipe de l'OBVBM (de gauche à droite : Marion Sterescu, Danielle Thivierge et Émile Veilleux) à la rampe de mise à l'eau de Venise-en-Québec à Port-de-Plaisance.

Une menace croissante pour toute la région

Les espèces exotiques envahissantes posent plusieurs problèmes : en s'installant dans un écosystème, elles détruisent l'écosystème en place en plus de créer de nombreuses nuisances pouvant affecter l'économie régionale. Les espèces exotiques sont

principalement introduites par les activités humaines et c'est exactement pourquoi le lavage des embarcations est la meilleure façon de s'en protéger.

Le lavage des embarcations est une mesure simple qui permet d'éviter la propagation des EEE et l'aggravation de cette problématique dans la baie Missisquoi. Toutefois, les inspections aux rampes de mise à l'eau ont permis de constater que les bateaux étaient deux fois plus susceptibles de transporter des espèces aquatiques envahissantes à leur sortie du lac que lorsqu'ils y entrent. Cela démontre que l'inspection et le nettoyage des embarcations ne sert pas uniquement à protéger la baie Missisquoi, mais aussi à protéger les autres plans d'eau de la région qui pourraient être colonisés par des EEE à la suite du séjour d'une embarcation arrivant du lac Champlain.

Le lac Champlain : un plan d'eau au cœur d'un vaste réseau navigable

Le lac Champlain est une importante voie navigable du nord-est de l'Amérique du nord, permettant de relier le Québec aux états de New-York et du Vermont. Cette position explique une importante fréquentation des eaux du lac, ce qui le rend d'autant vulnérable aux espèces envahissantes. Une majorité de plaisanciers sondés cette année à la baie Missisquoi avaient circulé sur le fleuve St-Laurent et la rivière Richelieu dans les deux dernières années.

Contrairement au reste du lac Champlain et à d'autres lacs de la région, la baie Missisquoi ne fait toujours l'objet d'aucun règlement des municipalités limitrophes pour obliger le lavage d'embarcations. Les municipalités travaillent toutefois avec l'OBVBM à un projet de réglementation commune qui pourrait être en vigueur la saison prochaine.

Un travail de longue haleine

La présence de l'OBVBM sur le terrain a permis de sensibiliser plus de 4000 propriétaires d'embarcation en 5 ans. Cette année, un dépliant d'information sur les EEE a aussi été distribué par la poste aux résident-es des quatre municipalités autour de la baie Missisquoi du lac Champlain, à savoir : Saint-Georges-de-Clarenceville, Venise-en-Québec, Pike River et Saint-Armand (secteur Philipsburg). L'adhésion citoyenne est une étape incontournable pour freiner la propagation des EEE.

La campagne de sensibilisation et d'inspection des embarcations s'inspire du programme d'intendance des rampes de mise à l'eau (*boat launch stewards*) réalisé depuis plusieurs années au lac Champlain dans les États du Vermont et de New York. Ce programme vise à sensibiliser les plaisanciers sur les impacts des espèces aquatiques envahissantes et à fournir des recommandations pour éviter la propagation de ces espèces d'un plan d'eau à l'autre.

Ce projet est financé depuis 2017 par le Lake Champlain Basin Program. L'OBVBM remercie Port de Plaisance de Venise-en-Québec qui accueille les employés de l'OBVBM et le projet depuis le début.



Kiosque de sensibilisation de l'OBVBM (à droite) et du Zoo de Granby (à gauche) au bord de la baie Missisquoi à Venise-en-Québec.

-30-

Source : Anthoni Barbe
Chargé de communication OBVBM
communications@obvbm.org
514 404-5033